

## RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 21 avril 2026 à 19 h  
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

### PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Nancy Ann Landry | Mairesse suppléante  
Jessica Raymond | Greffière

#### CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur	
Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy	Ronald Cormier
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

#### MEMBRE ABSENT :

Ville de Haut-Madawaska : Jean-Pierre Ouellet | Maire

Présence dans la salle : 1.

#### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Madame la Mairesse suppléante souhaite la bienvenue.

#### 2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.

#### 3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2026-04-21 (1)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. DOSSIERS MUNICIPAUX

URBANISME

- a) 3<sup>e</sup> lecture et adoption de l'Arrêté n° 2025-06.01 – Arrêté modifiant l'Arrêté n° 2025-06 – Plan municipal de la Ville de Haut-Madawaska

Résolution n° 2026-04-21 (2)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

ATTENDU QU'UN avis d'intention d'adoption de l'Arrêté n° 2025-06.01 a été publié le 24 mars 2026, conformément aux articles 111 (1), (2) et (4) de la *Loi sur l'urbanisme*.

IL EST DONC RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la 3<sup>e</sup> lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2025-06.01 - Arrêté modifiant le Plan municipal de la Ville de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- b) 3<sup>e</sup> lecture et adoption de l'Arrêté n° 2025-07.01 – Arrêté modifiant l'Arrêté n° 2025-07 – Arrêté de zonage de la Ville de Haut-Madawaska

Résolution n° 2026-04-21 (3)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Richard Michaud

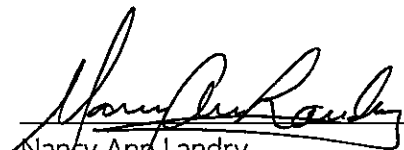
ATTENDU QU'UN avis d'intention d'adoption de l'Arrêté n° 2025-07.01 a été publié le 24 mars 2026, conformément aux articles 111 (1), (2) et (4) de la *Loi sur l'urbanisme*.

IL EST DONC RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la 3<sup>e</sup> lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2025-07.01 - Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de la Ville de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

6. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Ronald Cormier à 19 h 04.

  
Nancy Ann Landry,  
Mairesse suppléante

  
Jessica Raymond,  
Greffière

